



lignerolle
commune

Rue du Collège 3
1357 Lignerolle

+41 24 441 94 09
info@lignerolle.ch

Lignerolle, le 14 décembre 2023

Travaux de l'AISM (Association intercommunale de la Source Mercier) sur le territoire de la Commune de Lignerolle

Madame, Monsieur,

L'association citée en titre construit actuellement un nouveau réservoir d'eau, ainsi que diverses nouvelles conduites sur notre territoire, et ces travaux devraient se terminer dans le courant du mois d'avril 2024.

Ces améliorations de notre réseau d'eau potable vont engendrer une pression supplémentaire dans les conduites, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir mandater un professionnel pour contrôler votre installation et, si besoin, poser un réducteur de pression, qu'il est conseillé de régler à 4 bars. Sans cet appareil, votre installation risque d'encourir de graves dommages, dont la Municipalité ne pourra pas être tenue pour responsable.

Sur la base de l'art. 29 d) du Règlement pour le service communal de distribution d'eau, qui stipule que « *d'autres appareils de sécurité peuvent être imposés par la Commune* », la Municipalité vous laisse donc un délai au 15 mars 2024 pour nous retourner le coupon-réponse ci-dessous.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Olivier Petermann

La secrétaire :

Nicole Steiner

✂.....

J'atteste par ma signature que mon (mes) installation(s) d'arrivée(s) d'eau est (sont) conforme(s) à votre demande, sur l'ensemble de mes bâtiments sis sur le territoire de la Commune de Lignerolle.

Nom : Prénom :

Adresse(s) du (des) bâtiment(s) :

No ECA du (des) bâtiment(s) :

Signature :